

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 91 MAI 2005



CIRCULER ET STATIONNER EN VILLE

P. 10
ARLETTE HILDEBRANDT



29 avril 1945,
les femmes votent
pour la 1^{re} fois.
À Houilles, deux
femmes sont élues
au Conseil municipal.

P. 9
JOURNÉE DU BILLARD



Rendez-vous
le samedi 14 mai
pour les 10 ans
du Panam's 8 pool au
gymnase Jean-Bouin.

P. 2
KIOSQUE EN FÊTE



L'après-midi du samedi
28 mai est consacré
au théâtre de rue.
Trois compagnies qui
vont enchanter petits
et grands.

KIOSQUE EN FÊTE

L'IMAGINAIRE EST DANS LA RUE

Au gré de leurs déplacements en ville, la compagnie Le Samu s'entretient avec les passants sur tout et sur rien.

Spectacles de rue l'après-midi du samedi 28 mai pour plaire à tous les âges.

Trois compagnies, parmi les plus remarquées dans les festivals de rue français, se succéderont tout au long de l'après-midi du 28 mai. On a découvert les Zanimos à Houilles, il y a deux ans, avec *Andrée Kupp, dresseuse et montreuse de légumes*. Ils reviennent cette année sous une montagne de livres pour leur nouveau spectacle *Le Marfand de fables* (dès 3 ans). Ce spectacle visuel et musical sur le thème du livre manie les marionnettes et les objets de récupération, toujours en interaction avec le public. Les Royales Marionnettes Saint-Gilloises ouvrent les *Portes du diable...* (dès 5 ans) et narrent l'histoire du *Meunier des fonds de Quarreux* (dès 8 ans), deux spectacles où marionnettes et comédiens entremêlent leurs histoires pour la plus grande joie du public. Il faut voir cette roulotte transformée en castelet aux multiples facettes, territoire d'un imaginaire en mouvement. Comme le dit la compagnie : « *Les marionnettes amusent les enfants et les gens d'esprit.* » Un drôle de Samu (Section artistique musicale d'urgence) installe des « Balcons bavards » (tout public), des fenêtres où des voisins échangent entre eux et avec les passants des considérations sur le quotidien, philosophes à temps partiel « *de la pluie, du*



beau temps, des misères du monde, de la couche d'ozone, des mystères de la vie, de la tête de veau sauce gribiche... » et s'inspirant de tout ce que le public leur apporte. Toujours sur les routes à humer l'air du temps, ces compagnies se posent en ville le temps d'un après-midi enchanté. ■

Samedi 28 mai, parc Charles-de-Gaulle, de 14h à 19h, entrée libre. Horaires et programmes disponibles au service culturel et sur le site Internet.

J.-M.M.

MUSIQUES TRADITIONNELLES

L'INVITATION À DANSER

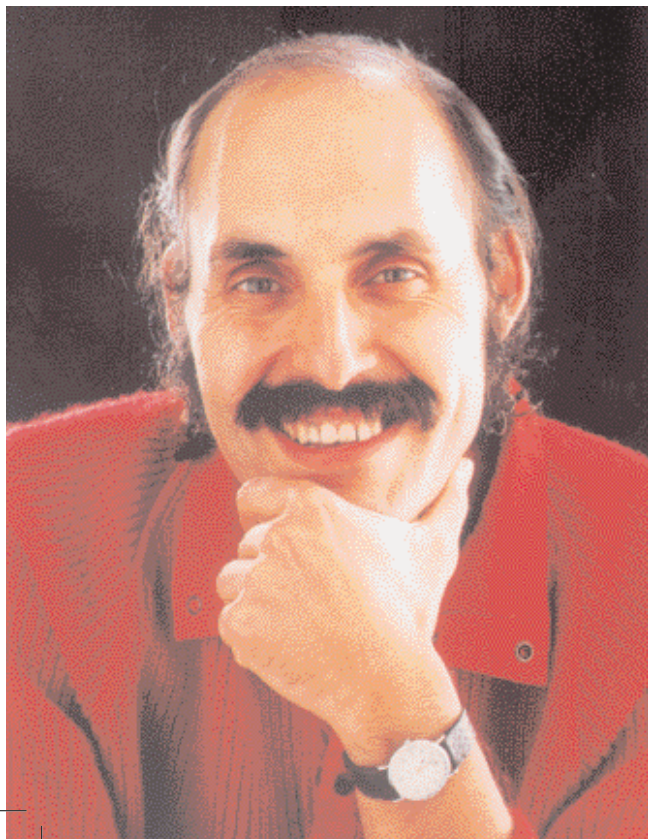
Des rêves dans la tête et des fourmis dans les jambes, la musique de Marc Perrone illumine la soirée du 21 mai.

Il s'émeut d'une chanson de Tété, il parle de hip-hop, il se souvient de l'accordéon de Marcel Azzola sur le *Vesoul* de Brel : Marc Perrone est un musicien étonnant, sensible aux bonnes ondes, à la fois cosmopolite et très français avec son accordéon diatonique qu'il a contribué à mettre en lumière. Cet accordéon permet de jouer deux notes différentes sur une même touche. « *Je suis fasciné par sa respiration, le soufflet qui se gonfle, se*

dégonfle, se tend; il y a quelque chose qui est directement lié au "palpitant" de celui qui en joue. C'est une sorte d'interface entre l'intérieur et l'extérieur du corps », raconte-t-il en parlant de son instrument fétiche, celui qu'il découvre dans les années 1970 en entendant des musiciens cajuns à la fête de l'Huma. Mélodiste et conteur, Marc Perrone a renouvelé les musiques traditionnelles, en passant par la musique de film (il a travaillé avec le cinéaste Bertrand Tavernier) ou en accompagnant des moyens métrages de Jean Renoir et Jean Vigo. Bernard Lubat et André Minvielle, ces autres musiciens atypiques, sont ses amis et on les retrouve sur son dernier disque, *Son éphémère passion*. « *Marc Perrone fait revivre nos souvenirs sans aucun passéisme et sa tendresse, son invention musicale ne lorgnent pas vers la nostalgie. C'est le respect qui l'anime, ou l'admiration, et l'ouverture vers le monde* », dit de lui Bertrand Tavernier. Trois musiciens, dont Marie-Odile Chantran, accompagneront Marc Perrone pour ce concert où tout le monde devrait valser. ■

J.-M.M.

Samedi 21 mai, 20h30, parc Charles-de-Gaulle. Concert suivi d'un bal, gratuit.



SOLIDARITÉ

COURIR CONTRE LA FAIM

Vendredi 20 mai, tous les élèves du collège Lamartine se mobiliseront pour faire reculer la faim. Leur objectif : courir le plus grand nombre de kilomètres.



À chacun son rythme, l'essentiel est de remplir son contrat.

Créée en 1997 par Action contre la faim, la « Course contre la faim » concerne près de 150 établissements scolaires. Après une première participation l'an passé et 16720€ récoltés, le collège Lamartine, sous la houlette de sa principale, Marie-Josée Mercier, s'engage à nouveau dans cette belle action de solidarité. La somme recueillie est le deuxième meilleur résultat français derrière un collège de Saint-Germain-en-Laye. Avant la course, les élèves sollicitent des « sponsors » qui s'engagent à verser une certaine somme par kilomètre parcouru. Parents, amis, commerçants et même d'autres élèves peuvent devenir sponsors. Un certificat justifiant la distance parcourue (un maximum de 10km) délivré à la fin de la course permet au jeune coureur de demander ensuite à ses sponsors la somme promise.

M.-C.H.

Pour devenir sponsor, courir avec les élèves ou participer à l'organisation, contactez Richard Kopp, professeur d'EPS au collège Lamartine (06 79 44 73 23). Pour encourager tous ces jeunes dans leur effort, rendez-vous le vendredi 20 mai entre 13h15 et 15h dans le parc Charles-de-Gaulle.

VICTOR SCHÛELCHER

ÉCLAIRER LE PASSÉ

Le vendredi 25 mars dernier, une classe de jeunes Réunionnais est venue quelques heures à Houilles, sur les traces de Victor Schœlcher.



La salle Victor-Schœlcher a résonné de la musique folklorique de la Réunion proposée par les jeunes élèves de Cilaos.

« Schœlcher est un peu le Jules Verne de la politique : il a imaginé des choses à peine pensables à son époque ! » Dans chaque lieu qu'Alexandre Joly leur fait visiter, la trentaine d'enfants de la petite ville de Cilaos (Réunion) mesure le courage et la trajectoire unique de celui qui fut un temps sénateur de leur île. À Houilles, devant la maison qu'il habita à la fin de sa vie, au pied de la statue ou dans la salle du Conseil municipal qui porte désormais son nom, ils sont venus comprendre et honorer celui qui fit, entre autres, abolir l'esclavage. Et leur admiration est palpable à chaque instant. En visite sur le continent — souvent pour la première fois —, ils ont parcouru plusieurs pays à la recherche de leurs racines. En effet, de Courmayeur (Italie) à Chamonix, de Versailles à Dinan, cette « classe de découverte historique » a tra-

vaillé sur sa propre généalogie et ainsi touché du doigt la diversité de ses propres origines. « En quelques heures parfois, on a pu trouver des traces qui remontent à 1700 », précise Jean-Yves Techer leur directeur. Et il ajoute dans un sourire : « La formule "nos ancêtres, les gaulois" prend un peu plus de sens pour tous. » Si Alice, 10 ans, et Maillot-Dany, 11 ans, reconnaissent que c'est « la neige et le château de Versailles » qui les auront le plus marqués, demain peut-être leur école à l'appellation très administrative (« École élémentaire centre Cilaos ») portera-t-elle le nom de Victor Schœlcher, souvenir tangible d'un voyage émouvant pour tous. ■

C. S.

REGARDER LA VILLE

Les beaux jours reviennent et avec eux renaissent jardins, parcs et espaces verts. Le retour du printemps nous donne l'occasion de porter un nouveau regard sur notre ville. Grâce à la politique suivie par l'équipe municipale, Houilles est en effet une ville qui change, qui peu à peu se métamorphose, s'embellit.



Ainsi, de nouveaux équipements sont sortis de terre — crèches, aménagements sportifs, accueil des services sociaux, cuisine centrale — alors que d'autres devraient ouvrir prochainement — Pôle Jeunesse, La Graineterie, la Nouvelle gare. La voirie et l'éclairage public ont été presque entièrement remis à neuf — la transformation des routes départementales 308 et 311 est à ce titre exemplaire. Enfin, la politique municipale vise également à préserver l'environnement et à étendre les espaces verts — ce sera le cas sur l'Ilot Voltaire par exemple.

Maintenir la qualité de la vie à Houilles passe aussi par le respect des règles du vivre-ensemble. C'est pourquoi j'ai le souci, en tant que Maire, que se maintiennent, ou s'établissent là où elles manquent, de vraies relations de respect et de civisme entre les habitants. Je suis souvent frappé par certaines récriminations, ou certains actes, qui trahissent une perte du sens de l'intérêt général au profit des intérêts particuliers, comme c'est le cas parfois en matière de circulation et de stationnement dans notre commune. C'est pourquoi le dossier du mois rappelle des règles élémentaires de conduite en ville qui, respectées par tous, peuvent considérablement améliorer notre vie commune.

Je vous souhaite un mois de mai plein d'optimisme et de projets !

Bien à vous.

Le Maire,
Conseiller général,
Alexandre Joly

NOUVELLE ACQUISITION

Depuis le 15 avril sont exposées dans le hall de l'Hôtel de Ville des porcelaines de la fabrique Schœlcher. Pièces rares et d'une grande valeur tant technique qu'artistique, ces services à thé, assiettes ou pots à lait regroupés par la municipalité depuis 1998 (outre l'achat de documents comme des gravures, des dessins ou des journaux d'époque) constituent une clé du parcours de Victor Schœlcher, qui les commercialisa un temps pour le compte de son père à travers le monde. Parmi ces pièces, vous pourrez découvrir la nouvelle acquisition de mars 2005 de la Ville de

Houilles, un nouveau service à café, un sucrier et une cafetière (date approximative : 1820). Par ailleurs, l'historienne, chercheuse au CNRS, Nelly Schmidt, et commissaire de l'exposition qui avait été consacrée l'an dernier à Victor Schœlcher, vient de faire paraître un ouvrage intitulé *L'Abolition de l'esclavage, cinq siècles de combats XVI^e-XX^e siècle* aux éditions Fayard.

Mairie de Houilles, 1^{er} étage, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.



Service à café en or bruni à l'effet composé de six tasses sur piedouche, de soucoupes « calottes » et d'un sucrier ovoïde dit « phaestum ».

QUOTIENT FAMILIAL

DÉCLARATION AU CHOIX

Pour bénéficier du tarif approprié pour la garderie, le restaurant scolaire, le centre de loisirs, les classes de découverte, le centre de vacances..., la Ville a besoin d'établir votre quotient familial en fonction de vos ressources. Un instrument au service de la justice sociale.

Chaque année, le service des Affaires scolaires procède à l'actualisation du quotient familial. Cette déclaration est très importante. En effet, c'est à partir des renseignements fournis que la Ville calcule ce quotient et détermine les tarifs des différents services que vous devrez payer.

Pour ce faire, vous pouvez :

- > soit vous rendre en mairie à partir du lundi 16 mai jusqu'au jeudi 30 juin avec les pièces justificatives ;
- > soit envoyer par courrier les copies de toutes les pièces justificatives. Attention, si vous optez pour l'envoi postal, vous devez

obligatoirement les transmettre au service scolaire avant le mardi 31 mai.

En cas de variation importante du quotient familial, le service pourra vous convoquer à des fins de contrôles.

Sachez que le quotient est révisable pendant l'année, en raison de changement de situation familiale ou professionnelle.

Pièces à fournir :

- > le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance pour chaque enfant ;
- > éventuellement, toutes pièces justificatives en cas de divorce ou de séparation ;
- > les trois derniers bulletins de salaire et/ou

le bilan comptable, le bordereau de versement des Assedic, indemnités journalières, Sécurité sociale, etc., pour chacun des membres du foyer ;

> l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de 2003 (partie indiquant les salaires et assimilés et notamment le montant des pensions alimentaires versées ou reçues) ;

> le justificatif du montant actuel des allocations familiales (sauf aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle) ;

> la carte d'allocataire indiquant votre numéro d'immatriculation à la Caisse d'allocations familiales ;

> la dernière quittance de loyer ou l'attestation d'hébergement indiquant, si nécessaire, la part du loyer versée par l'hébergé ;

> pour les accédants à la propriété, les tableaux d'amortissement du ou des prêts pour l'habitation principale (uniquement la photocopie de l'échéancier concernant l'année en cours ainsi que la 1^{re} page mentionnant l'identité de l'emprunteur et l'adresse de l'acquisition). ■

Renseignements : 01 30 86 33 75 ; 01 30 86 33 76 ; 01 30 86 33 77.



Le tarif de la restauration scolaire est calculé en fonction du quotient familial.

COLLECTE SÉLECTIVE

POURQUOI NE RECYCLE-T-ON PAS LES BOUTEILLES D'HUILE ?

L'industrie du recyclage est très performante et en constante évolution, néanmoins elle ne sait toujours pas recycler les emballages en plastique, ainsi que les emballages en papier ayant contenu des corps gras. Pour recycler des bouteilles d'huile en plastique, il faudrait d'abord les nettoyer avec de l'eau et des détergents, ce qui est déconseillé. Le recyclage des bouteilles d'huile en

plastique n'est donc pas économiquement et écologiquement viable. Par contre rien ne s'oppose au recyclage des emballages en métal et emballages en verre ayant contenu des corps gras, car la fusion du métal et du verre élimine les impuretés. ■



TRIBUNE LIBRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Rappel de la rédaction : le mensuel de la Ville s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les groupes composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal, selon un accord conclu entre eux. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

DOSSIER ZAC – C'EST MAINTENANT CLAIR : LE MAIRE NE RÉPONDRA PAS À NOS QUESTIONS.

Nous faisons de la réponse écrite à nos questions sur la ZAC Église une condition pour analyser ce dossier avec M. Joly. Conseil après Conseil, il a dit qu'il répondrait, puis qu'il fallait attendre que son nouvel avocat ait fait le tour du dossier. Au Conseil du 15 avril, il a finalement dit : **non**. Ce que nous demandions :

- le 27/02/04 : un état des paiements des terrains acquis par l'aménageur à la Ville, les bilans financiers annuels, la raison pour laquelle des pénalités de retard n'ont pas été demandées alors que l'accès au collège depuis la rue B.-Pascal n'est pas fait.
- le 03/04/04 : des éclaircissements sur le bilan présenté par l'aménageur ; si de nouvelles garanties ont été prises pour l'achèvement des travaux comme demandé par la Chambre régionale des comptes.
- le 18/10 et le 23/11/04, le coût des travaux réalisés par la Ville dans le périmètre de la ZAC et qui, normalement, auraient dû incomber à l'aménageur.

Seule réponse de M. Joly : nous pourrions, comme la loi nous le permet, consulter en mairie l'évaluation par les Domaines des terrains compris dans la ZAC, acquis par la Ville et destinés à être vendus à l'aménageur. Le Maire maintient sa proposition de rendez-vous. Mais, si peu informés sur l'évolution du dossier, sans données de base, comment apprécier ce qui a été fait, approuver ou contester des orientations, faire de nouvelles propositions ?

« Agir pour Houilles » : Claude Boivin, Nicole Trézières, Jean Goze, Éric Bardin, Éric Prévost. Permanence sur rendez-vous Salle Marceau ; Tél. 06 30 66 37 77

IMPÔTS LOCAUX : TAUX 2005, CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2005

Depuis le mois de mars, nous consacrons cette rubrique à vous faire mieux connaître nos interventions sur les dossiers majeurs traités lors des Conseils municipaux :

- *Ovillois* de mars : Communauté de communes (C.M. 22/12/2004)
- *Ovillois* d'avril : Budget 2005 (C.M. 20/01/2005)

Au Conseil municipal du 9 mars, le point 12 concernait le **vote des taux d'imposition des impôts locaux**.

Les taux votés pour 2005 par le Conseil municipal resteront inchangés.

Comme nous l'avions annoncé lors de la discussion budgétaire, notre groupe n'a pas émis un vote défavorable sur ce point ; cette stabilité nous la réclamions depuis plusieurs années sans succès. Cette décision de geler les taux a d'ailleurs été prise par la grande majorité des communes environnantes.

- Malgré cela les Ovillois constateront à la réception de leur avis d'imposition 2005, une augmentation par rapport à 2004 due à :
- l'augmentation sur décision du Parlement de 1,8% des bases de calcul (valeur locative de votre logement) ;
 - l'augmentation de 3,5% sur la taxe foncière et 3% sur la taxe d'habitation décidée par le Conseil général sur la part départementale ;
 - l'augmentation de 23,5% sur la taxe foncière votée par le Conseil régional sur la part régionale.

En Avant pour Houilles : B. Duclos / M.-M. Hamon. Tél. 06 30 66 37 98.

NE PAS SE TROMPER DE DÉBAT

Ne pas se tromper de registre en confondant imprécation et action est l'une des exigences de la démocratie. Ainsi, l'attitude des membres d'Agir pour Houilles, qui consiste à répéter en boucle qu'ils ne sont pas tenus informés et qui réclament « au nom de la démocratie » plus de transparence n'est, à y regarder de plus près, qu'une posture une nouvelle fois démasquée : ne viennent-ils pas, au cours des quatre derniers Conseil municipaux, de rejeter le rendez-vous de travail que leur proposait le Maire ?

Ne pas se tromper de registre, c'est aussi bien peser l'enjeu du prochain référendum sur l'approbation ou le rejet du traité constitutionnel pour l'Europe. Là aussi, pour que le vote soit utile, il convient de ne pas céder aux sirènes de l'alarmisme ni à un optimisme béat. Quelle que soit votre position, que vous vous sentiez proche du « oui » ou du « non », les élus d'ID Commune vous appellent à voter — la pire des réponses étant l'indifférence et l'abstention dans laquelle s'abîme trop souvent la vie politique de notre République.

Voter le 29 mai prochain c'est, décider de notre avenir commun, du devenir de notre pays au sein de l'Union européenne et dans le monde. Ce jour là, ne nous trompons pas de débat et faisons honneur à l'invitation à nous exprimer qui nous est faite.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.

ASSAINISSEMENT

DEUXIÈME PHASE

Les travaux en centre-ville s'étendent désormais de l'avenue de la République à la rue Séverine, de la rue Gabriel-Péri à la rue Jules-Vallès. Cet été, ce sera la construction par le Syndicat intercommunal d'assainissement de Houilles-Carières-Bezons-Chatou (SIAHCBC) de la chambre de répartition sur le boulevard Henri-Barbusse (carrefour Jules-Vallès) afin de finaliser la sécurisation des débordements hydrauliques dans le quartier des Blanchés et du Tonkin, en cas de fortes pluies.

La 2^e partie de la rue Gabriel-Péri, où l'on pose le collecteur, est interdite à la circulation et au stationnement jusqu'à la 3^e semaine de mai. Les riverains de cette rue peuvent accéder à leurs garages. Plus tard dans le mois, les travaux se déplaceront vers la rue Séverine afin de préparer et remplacer la canalisation. Des coupures d'eau de 2 à 3 heures pendant 3 à 4 jours sont d'ores et déjà prévues et un courrier alertant les riverains sera envoyé par la Générale des eaux. Parallèlement, le Syndicat des eaux d'Île-de-France,

(SEDIF) procède à la suppression complète des branchements en plomb des canalisations pour 2012.

Pour rejoindre les commerçants du centre-ville, étant donné la fermeture des rues Jules-Vallès et Séverine, les automobilistes devront changer leurs habitudes et

prendre la rue de l'Amiral-Courbet, place Shœlcher, rue Maréchal-Maunoury, suivre l'avenue Schœlcher, puis l'avenue de la République. Par contre, pour les adeptes de la marche à pied, l'accessibilité à la rue Gabriel-Péri reste entière. Le plan de circulation est aussi consultable sur Internet. ■



SOCIAL

DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE

À la suite des événements survenus lors de la canicule de l'été 2003, l'État a élaboré un plan d'alerte et d'urgence. La Mairie doit assurer sa mise en œuvre et recenser sur Houilles la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement. L'objectif est de faire intervenir les services sociaux et sanitaires de proximité le plus rapidement possible en cas de déclenchement du plan.

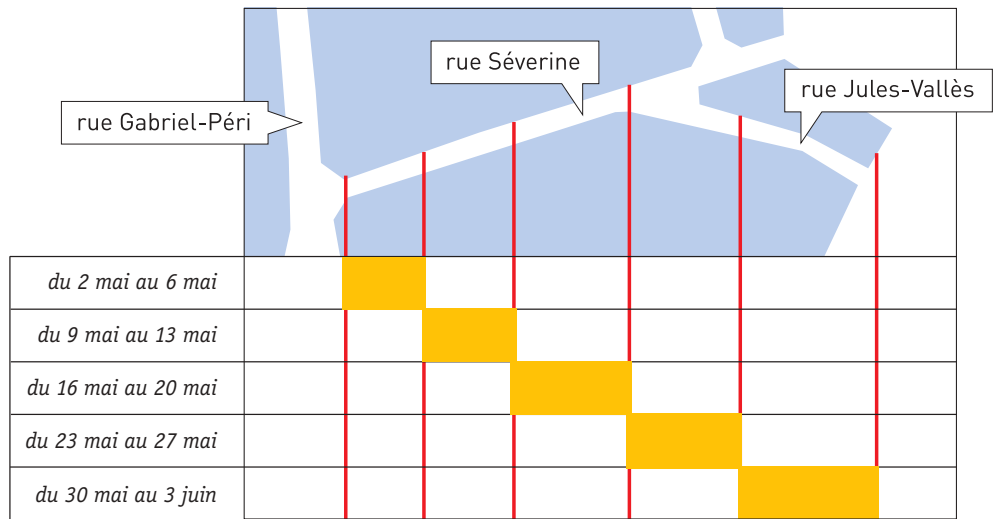
Ainsi, la direction des Affaires sociales a organisé une campagne de « recensement » des personnes âgées et des personnes handicapées. Pour ce faire, un courrier a été adressé à plus de 4 000 Ouvillois. Toutefois, afin de n'oublier personne, la Mairie invite, si elle le sou-

haite, toute personne âgée et personne à mobilité réduite ou ayant un handicap à se faire connaître en remplissant un questionnaire disponible à la direction des Affaires sociales. Les registres nominatifs créés dans ce contexte sont tenus dans le respect des dispositions à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi 78-17 du 06/01/1978). Parlez-en autour de vous! ■

Direction des Affaires sociales
1, rue Jules-Guesde.

Tél. 01 30 86 32 73.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, (fermeture le vendredi 17 h).



Planning de pose du collecteur.

BIBLIOTHÈQUE

Fermeture exceptionnelle le vendredi 6 et le samedi 7 mai

La bibliothèque sera fermée du jeudi 5 mai au lundi 9 mai. Les dates de prêt ont ainsi été prolongées. La boîte à retour de livres est à votre disposition.

CD-ROM et DVD-ROM

Un choix de plus de 900 titres de CD-ROM et de DVD-ROM pour les enfants et les adultes. La bibliothèque vous propose des histoires interactives, des méthodes de langue, des encyclopédies, des documentaires sur les sciences, les arts, la vie pratique, et pour les plus jeunes plus de 400 titres ludiques et éducatifs utilisables dès 3 ans.

Pour pouvoir disposer de deux titres pendant un mois, vous devez vous abonner (23,50€ pour un an). Le catalogue 2005 est disponible gratuitement.

Jeunesse

Des histoires pour mon bébé

Partager autour d'un petit déjeuner berceuses, comptines et premiers livres. Inscription gratuite pour les parents avec leurs bébés (même dans le ventre!) jusqu'à 30 mois. Samedi 21 mai à 10 h, salle de la Forêt magique, entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 89 09 à partir du 10 mai.

Les contes du mercredi

(Salle de la Forêt magique)

Conte des tout-petits

À 10 h 55 (de 2 ans 1/2 à 3 ans) et à 11 h 15 (de 4 à 5 ans) les mercredis 11 et 25 mai.

Heure du Conte (6/10 ans)

À 10 h 30 le mercredi 18 mai. ■

ENVIRONNEMENT

LA LUTTE ANTI-TAGS SE POURSUIT

La Ville dispose d'une équipe anti-tags dotée d'un matériel performant et qui intervient sur les bâtiments publics, mais aussi sur les bâtiments appartenant à des particuliers.

Depuis 2000, une équipe, composée de deux agents, se mobilise pour repérer les tags, les graffitis sur les équipements publics et privés. Ils interviennent à l'aide d'une hydrogommeuse qui fonctionne avec de la poudre de calcite (craie)



et de l'eau sur tous supports. Des produits écologiques et non toxiques sont également utilisés pour les petites surfaces à traiter. La meilleure protection reste une intervention rapide. Dès qu'un graffiti est constaté, l'équipe l'efface. Pour les riverains, une demande d'enlèvement de graffiti est déposée dans la boîte aux lettres. En effet, toute intervention sur un bâtiment privé nécessite l'accord du propriétaire et la signature d'une décharge en cas de dégradation du support. Les interventions sur des bâtiments privés sont gratuites et n'ont lieu que si les graffitis sont accessibles de l'extérieur. Sur certains bâtiments publics, un vernis anti-graffitis est parfois appliqué. ■

Si vous souhaitez signaler un tag, appelez le service Environnement au 01 30 86 37 54.

En 2004, l'équipe anti-tags a traité 3 950 graffitis.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CIRCULER ET STATIONNER EN VILLE

Pendant notre journée, nous sommes tour à tour piétons, automobilistes et/ou cyclistes. À pied, à vélo, en voiture, nous avons des droits et surtout des devoirs envers les autres pour garantir à tous leur sécurité. Pour vous aider à circuler et à stationner, la Ville s'équipe, vous protège mais vous invite à être plus citoyen dans vos déplacements.

La place de la voiture n'a de cesse de grandir. Il y a vingt ans, une famille disposait d'un véhicule. Aujourd'hui, Monsieur et Madame ont chacun leur véhicule et quand les enfants sont grands, dans certaines familles, l'aîné en a souvent une. Luc Wehrey, adjoint au Maire et délégué à la Sécurité considère que le nombre de voitures a été multiplié par deux en quinze ans à Houilles. La ville cumule aussi un maillage très serré de ces rues ainsi que deux départementales qui la traversent de part en part. Alors pour rester zen et surtout attentif aux autres, que l'on soit au volant de sa voiture, au guidon de son vélo, ou seulement à pied, voici un rapide condensé des consignes à suivre pour le bien-être de chacun.

En ville, la vitesse est limitée à 50, voire à 30 km/h

Le code de la route limite la vitesse des véhicules à 50 km/h en agglomération. Plusieurs aménagements ont été réalisés pour réduire encore la vitesse en ville à 30 km/h par exemple aux abords des écoles, à certains carrefours avec la création de passages surélevés... La réduction de voies, la création de trottoirs et de places de stationnement sur les départementales sécurisent ces axes et améliorent le cadre environnemental.

Une extrême vigilance est d'ailleurs recommandée à Houilles : en effet, le maillage très serré des rues, combiné à l'étroitesse et aux nombreux carrefours, incite à la prudence. En partenariat avec la police nationale, la police municipale effectue des contrôles-



radars sur certaines rues pour garantir la limitation de vitesse. De prochains contrôles sont d'ores et déjà planifiés.

Cheminer tranquillement sur les trottoirs

Le piéton doit pouvoir se déplacer en toute sécurité dans les espaces qui lui sont réservés : trottoirs, passages piétons... La police municipale remarque que de plus en plus les trottoirs sont utili-

CONTRÔLE DES VÉLOS

Au mois d'octobre dernier, la police municipale a effectué des contrôles sur les vélos des jeunes qui venaient au collège par ce mode de transport. Pour être conforme et assurer la sécurité du cycliste, le vélo doit comporter obligatoirement une sonnette, des freins, une lumière avant et arrière, des réfléchissants sur les pédales et des catadioptrés sur les rayons des roues. La verbalisation n'a porté que sur la lumière. Sur 129 vélos contrôlés, 48 étaient en infraction, soit 37% des vélos!

Cette action de prévention a pour but de sensibiliser les enfants mais aussi leurs parents sur l'état réel du vélo. Ce contrôle, avant l'hiver permet de garantir aux enfants une sécurité pour leur trajet de nuit.



Le parc de stationnement régional propose un parc sécurisé et payant pour les vélos et les motos.

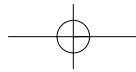
sés comme emplacements de stationnement. Il est véritablement important de ne pas garer sa voiture. Il en va de la sécurité des enfants, des mamans avec poussette, des personnes âgées et de tout autre piéton.

Aux abords des écoles, la Ville met en place des passages piétons surélevés et des dispositifs contre le stationnement illicite. Ces équipements sont installés dans le cadre de la zone 30, où l'automobiliste doit respecter une vitesse limite de 30 km/h. Dans la mesure du possible, la Ville sécurise les trottoirs en procédant à leur élargissement. C'est le cas rue Gabriel-Péri, rue Maunoury, rue Camille-Pelletan et dans un proche avenir pour la rue du 4-Septembre et la rue Kléber. Ces

différentes mesures améliorent la sécurité et favorisent le respect de la réglementation par les automobilistes.

Des vélos dans la ville

Une des particularités ovilloises est le grand nombre de vélos qui circulent en ville. Pour se rendre à la gare, pour aller au collège, pour aller faire quelques courses en centre-ville, les Ovillois n'hésitent pas à enfourcher leur vélo. On ne peut que féliciter tous ces cyclistes qui



LE 15 ET LE DERNIER JOUR DU MOIS ENTRE 20h30 ET 21h

Pour votre sécurité, il est nécessaire de respecter cette règle afin de faciliter le passage des ambulances et des pompiers. Pour le stationnement alterné, il faut tenir compte de la date (1^{re} ou 2^e quinzaine) et des numéros des habitations : du 1^{er} au 15, le stationnement s'effectue du côté des numéros impairs ; et du 16 au 31, le stationnement s'effectue du côté des numéros pairs. Concrètement, le 15 au soir et le dernier jour du mois entre 20h30 et

21h, les Ovillois doivent obligatoirement déplacer leur véhicule pour éviter le lendemain matin qu'une voiture sur deux soit de chaque côté de la rue. La police municipale a dressé plus de 80 amendes début avril. Le respect de ces règles est primordial pour laisser passer les véhicules de secours. Dans la mesure du possible, la Ville vous recommande de rentrer votre véhicule dans votre terrain ou box.



Pour éviter qu'un véhicule sur deux se trouve de chaque côté de la rue, n'oubliez pas qu'il vous faut, tous les quinze jours, changer de côté.



Des voies sécurisées sur les départementales.

Où et comment stationner

Le stationnement devient problématique à Houilles ! Non pas que l'offre soit saturée, mais plutôt que les incivilités augmentent. La liste est longue des infractions relevées par la police municipale ces derniers jours... Pour que chacun puisse ensuite circuler et stationner librement, voici quelques rappels :

- > Il est formellement interdit de stationner aux intersections des routes, dans les virages, aux sommets des côtes, aux abords des feux rouges, car ce genre de stationnement est considéré comme dangereux et ne permettant pas au conducteur d'avoir une visibilité suffisante.
- > Il est formellement interdit de stationner sur les bandes cyclables, les bateaux qui permettent de se rabattre dans des rues

étroites. Les bateaux ne sont pas privés, ils appartiennent au domaine public. Les propriétaires de maisons ne peuvent utiliser le bateau pour garer leur véhicule.

> D'une manière générale, à Houilles, le stationnement est unilatéral et alterné. Quelques rues disposent d'une réglementation spécifique, tenant compte de leur configuration particulière. Ces rues sont alors dotées d'un règlement spécifique et d'une signalisation qui leur est propre : zone bleue avec l'utilisation du disque horaire et/ou le stationnement payant pour une courte ou longue durée avec l'utilisation des horodateurs. Le paiement se fait par pièces ou par carte. Cette carte est disponible en mairie et à la police municipale. Préchargée à 7€, elle offre un quart d'heure gratuit par jour. Celle-ci est

rechargeable et permet de payer les heures de stationnement sur toutes les zones de la ville. Les résidents des zones payantes peuvent également bénéficier d'une carte leur permettant d'obtenir des tickets hebdomadaires (6€ par semaine), valables en stationnement longue durée.

En centre-ville, l'offre de stationnement est correcte. Il n'empêche, principalement les jours de marché, certains automobilistes tourneront quelques minutes de plus pour trouver une place. Pour être sûr d'en trouver une rapidement, les parkings, près de la gare offrent de nombreuses places, et sont situés à quelques minutes à pied du centre-ville. ■

S.M.-S.

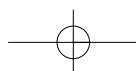
adoptent un mode de « transport propre » ! Étant donné le contexte particulier de sa voirie, la Ville de Houilles a réalisé différents aménagements pour permettre de circuler en vélo, soit au total 9 km de voies qui se répartissent en bandes cyclables, en axes partagés, en bandes cyclables conseillées et bandes cyclables à contresens. Une signalétique et un marquage au sol de couleur verte ont d'ailleurs été mis en place. La vitesse est de toutes les façons réduite à 30 km/h dès lors que la route est partagée entre vélos et automobiles.

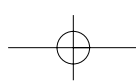
Il est aussi important de rappeler que les cyclistes sont eux aussi soumis au code de la route et peuvent donc être réprimandés et verbalisés.

La Ville se soucie également de mettre en place des parcs à vélos. À la gare, la capacité d'accueil des vélos sera portée dans les années à venir à 400 places alors qu'elle est de 182 places actuellement. Pour ceux qui souhaitent laisser leur vélo à l'abri, le parc de stationnement régional (PSR) place André-Malraux propose un abonnement de 7,50€ par mois pour le gardiennage de vélos avec un système sécurisé avec code.



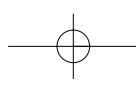
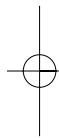
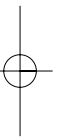
La police municipale est aussi présente pour rappeler certaines consignes élémentaires : port de la ceinture à l'avant et à l'arrière ; interdiction d'utiliser son portable en conduisant ; installation des enfants à l'arrière sur un siège rehausseur adapté...

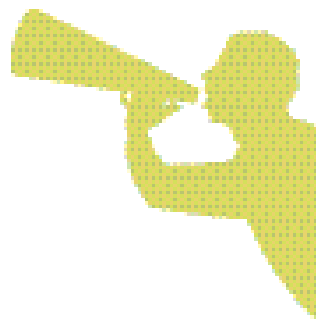




Publicité

La régie publicitaire de *L'Ouvillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.





JOURNÉE DU BILLARD

10 ANS, ÇA SE FÊTE

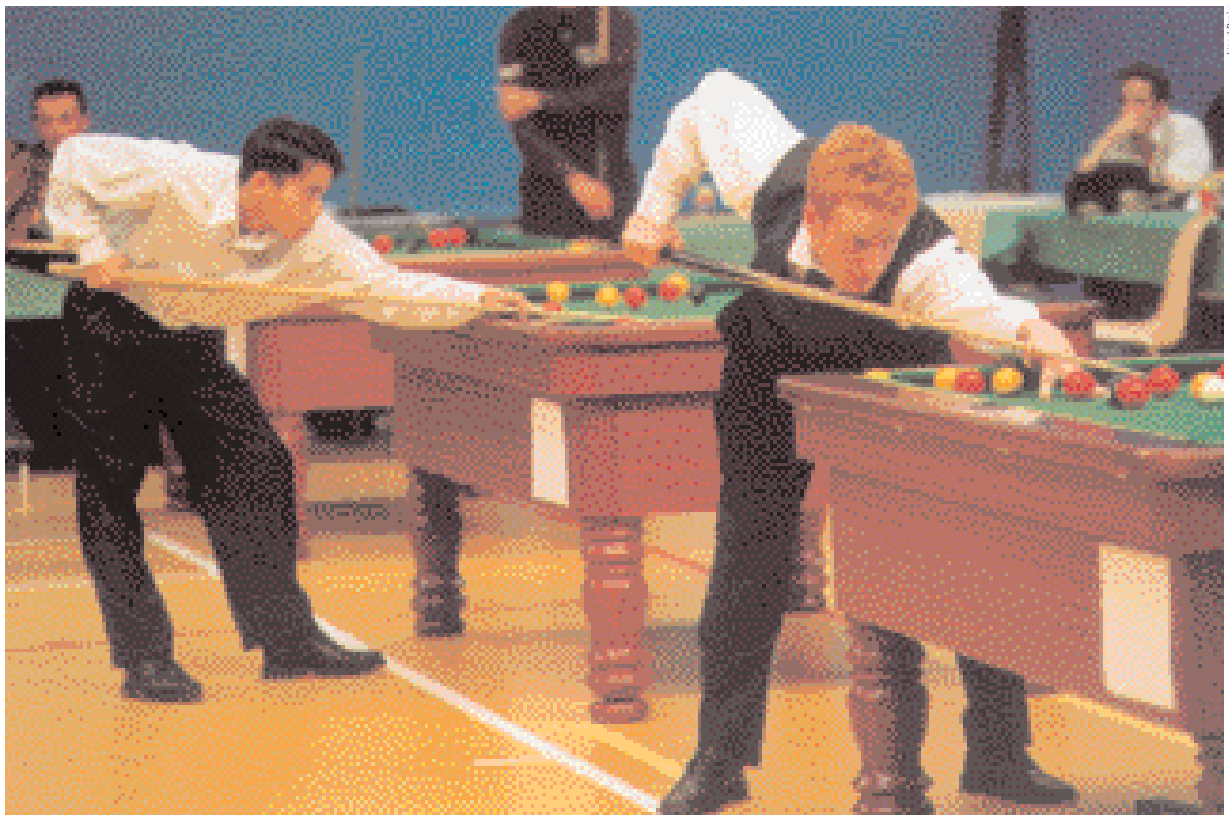
Pour son anniversaire, le club de billard Panam's 8 pool a invité le joueur numéro 1 français, Christophe Lambert. Expositions, démonstrations, tournois, voilà le programme de cette « Journée du billard » qui aura lieu au gymnase Jean-Bouin le samedi 14 mai.

Depuis sa création, le club peut s'enorgueillir d'avoir formé de nombreux joueurs dont certains font partie de l'élite du billard anglais 8 pool (proche du billard américain, comportant six trous et utilisant sept billes rouges, sept jaunes et une noire). Afin de rendre hommage au club et à ses champions, un tournoi débutera à 10h avec tous les licenciés. À 13h, ils se mesureront à Christophe Lambert. Le numéro 1 français, 25 ans, star du billard anglais 8 pool tentera des coups spectaculaires pour montrer l'étendue de son savoir-faire. Celui qui a débuté à 12 ans sur un mini-billard et qui a remporté son premier tournoi à 13 ans n'en revient toujours pas de sa réussite : « Cela a représenté une ouverture pour moi, et ma passion s'est transformée en travail ! » Mais avant de pouvoir en vivre, il a fallu travailler dur avec des entraînements de six à huit heures par jour ! Son acharnement lui a valu de devenir deux ans de suite champion d'Europe toutes catégories et de voyager dans toute l'Europe en vue de tournois et de démonstrations. En effet, les figures de billard artistiques n'ont plus de secrets pour lui, c'est ce qu'il montrera à partir de 21h30. « Elles permettent de faire connaître ce qu'est le billard de haut niveau. C'est un moyen de s'amuser ensemble. C'est enrichissant pour moi, ça m'apporte aussi beaucoup ! » Des vidéos, des photos ainsi que des articles de journaux retraçant l'histoire du club seront exposés.

La veille, le vendredi 13 mai à partir de 19h30, un tournoi en doublette ouvert à tous (inscription sur place) est organisé au gymnase Jean-Bouin. ■

C. M.

Renseignements :
bar le Gallia, 8, rue Gabriel-Péri.



Démonstrations et tournois de billard le samedi 14 mai.

NOUVELLES VITRINES

RODARI IMMOBILIER

À tout juste 26 ans, Nicolas Rodari est non seulement le gérant de l'entreprise familiale de bâtiment Rodari Bâtiment mais aussi le créateur d'une agence immobilière Rodari Immobilier. Ayant constaté que plusieurs de ses clients souhaitaient vendre leur maison après y avoir réalisé des travaux, Nicolas Rodari a alors créé sa propre agence immobilière.

Rodari Immobilier
5 ter, avenue Carnot.
Tél. 0139 68 68 52
rodari.immobilier@wanadoo.fr
Ouvert du lundi au samedi,
de 9h à 12h et de 14h à 19h.

INFORMATIQUE

Jean-Christophe Boyer, ingénieur en informatique, a créé son entreprise, Aidhe, Assistance informatique à domicile Houilles et environs, en novembre dernier. Il intervient aussi bien chez les particuliers que dans les entreprises : dépannage, réparation, formation, aide à l'achat, maintenance du matériel. ■

Aidhe
www.aidhe.com
info@aidhe.com
Tél. 06 26 50 71 89.
Du lundi au vendredi, de 9h à 20h
et le samedi, dimanche et jours
fériés selon disponibilité.

OBJETS TROUVÉS

CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 1^{er} mars 2005, la conservation des objets trouvés sur le territoire communal se fait dans les locaux de la police municipale et non plus au commissariat. En effet, il revient à la Mairie de gérer les dépôts de ces biens et d'en assurer la garde. Désormais, si vous trouvez un objet ou que vous en recherchez un, vous devez vous adresser à la police municipale. Pour récupérer un objet, vous devrez

présenter un titre de propriété quel qu'il soit. Toutefois, en l'absence de réclamation, l'objet sera remis, dans un délai d'un an à compter de la date de son dépôt, au service des domaines de l'État. ■

Police municipale
11, rue Marceau.
Du lundi au samedi, de 9h à 12h
et de 14h à 18h.

TÉLÉPHONE

URGENCES

Les SAMU sont devenus une plaque tournante pour la gestion des urgences préhospitalières. Le principe est de centraliser au niveau d'une régulation médicale les appels d'urgence et d'adapter la réponse selon les types et leur degré de gravité. Chaque appel est pris en charge par un médecin-régulateur qui adapte la décision du moyen envoyé selon le cas. Il réalise là un véritable « acte médical » de télé-médecine, avec les détresses vitales prises en

charge par les SMUR (Services mobiles d'urgence et de réanimation), les autres urgences sans détresse bénéficiant de l'envoi de médecin à domicile, de transfert vers une structure de soins par ambulance simple ou moyen de premier secours.

Merci de rectifier le numéro dans votre Guide pratique 2005 et de composer le 15 en cas d'urgence ou de nécessité d'un médecin de garde. ■

Le village

ARLETTE HILDEBRANDT

CITOYENNE DE LA PREMIÈRE HEURE

Il y a soixante ans, le 29 avril 1945, les Françaises votent pour la première fois. Deux Ovilloises font leur entrée dans la vie politique municipale : une couturière, Arlette Hildebrandt, et une chirurgien-dentiste, Marcelle Besombes. Arlette Hildebrandt n'a rien oublié de cette expérience au service de ses concitoyens.



À 33 ans, Arlette Hildebrandt entre au Conseil municipal, lors des premières élections ouvertes aux femmes.

En 1945, Arlette Hildebrandt, âgée de 33 ans, est encore couturière quand Paul Bréjeat vient la solliciter pour être candidate sur sa liste aux élections municipales. « Je pense que j'ai été choisie pour plusieurs raisons. D'abord, mon mari avait été fusillé au mont Valérien comme résistant. Et puis, j'étais très connue à Houilles. Je suis née dans cette ville. Ma mère aussi. »

Dès son premier mandat d'élue, et même si elle est une des plus jeunes de l'équipe, Arlette se voit confier des responsabilités puisqu'elle est nommée troisième adjoint au Maire. Les secteurs qui lui sont attribués sont l'enfance et le social.

« M. Bréjeat était quelqu'un de très bien. Dans cette première équipe qui mélangeait hommes et femmes, nous étions tous traités sur un même plan d'égalité. Et puis, M. Bréjeat se rendait bien compte aussi que les femmes étaient très utiles pour gérer certains domaines... Ce n'est d'ailleurs pas normal qu'aujourd'hui encore il y ait si peu de femmes dans le monde politique. Mais il est vrai qu'il faut être très disponible. Il y a beau-

coup de réunions et elles se terminent rarement avant une heure du matin ! J'ai quand même vu que le Conseil municipal actuel compte beaucoup de femmes. C'est bien. »

À cette époque, seuls le Maire, le premier et le deuxième adjoint perçoivent une indemnité. C'est donc tout naturellement, alors que la couture ne fait plus recette, que Paul Bréjeat propose à Arlette de travailler à la cantine. Elle y restera trente ans. « En tant que conseillère municipale, je ne pouvais pas être payée par la Ville. C'est la Caisse des écoles qui me rémunérait. » Arlette Hildebrandt s'occupe aussi des colonies de vacances et du patronage. Elle a vu grandir beaucoup d'enfants de la commune. « Mon rôle à la municipalité me plaisait beaucoup. J'ai donc fait un deuxième mandat, toujours avec M. Bréjeat. »

Citoyenne de la première heure, Arlette Hildebrandt se sent toujours aussi concernée. Elle ne manque aucune consultation électorale et engage vivement les jeunes à aller voter. « Nous nous sommes battues pour avoir le droit de vote. C'est important de l'utiliser aujourd'hui. » ■

M.-C.H

ASSOCIATION

SHEMA, UN PONT ENTRE HOUILLES ET L'AFRIQUE

Après le Rwanda, la République de Centre Afrique et le Cameroun, c'est cette année à Madagascar que les livres récoltés par l'association Shema vont être envoyés. De nos riches bibliothèques à celles, vides, des écoles des villages d'orphelins d'Afrique, le chemin est long !

Pénétrer chez Anne Vazzoler, professeur des écoles et présidente de l'association Shema, c'est déjà mettre un pied en Afrique. Depuis peu, son appartement fait office de local où tout le matériel en partance est entreposé : des livres bien sûr, mais aussi du matériel pédagogique, des jeux, des médicaments et des objets confectionnés dans les écoles Ferdinand-Buisson à Houilles et Sainte-Anne à Montesson. « Ce sont des attrape-rêves », précise Anne Vazzoler, qui seront vendus lors des kermesses des écoles pour financer le prochain envoi de cet été. « Depuis qu'ils sont accrochés, je ne fais plus jamais de cauchemars ! » explique-t-elle avec humour. C'est sans doute aussi parce qu'elle passe la plupart de ses nuits à s'occuper de l'association ! Ses rêves à elle sont donc faits d'humanisme. Pour elle « c'est un travail normal de solidarité : aider les instituteurs et les enfants de là-bas en leur donnant du matériel et aussi

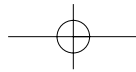
sensibiliser les enfants d'ici. Moi, j'y trouve mon compte ! ». Alors chaque année, elle passe dans les écoles avec ses albums photos pour motiver les enfants, les parents et les enseignants. « Les maîtres font le relais pour récolter les livres. C'est le cas notamment à l'école Ferdinand-Buisson grâce à Claudine Girodolle, et à l'école Francis-Julliand, grâce à Madeleine Jacques ! » Mais le travail ne s'arrête pas là puisque tout ce qui est envoyé est restauré. Ainsi, depuis l'an 2000, l'association a pu acheminer 2,5 tonnes de matériel vers les écoles africaines. Sur place, Anne Vazzoler est encore là. Elle réceptionne la cargaison et propose des formations aux enseignants pour leur apprendre à utiliser le matériel pédagogique. Rien n'est laissé au hasard, au royaume de Shema, on a le cœur sur la main mais aussi le goût du travail bien fait ! ■

C.M.



Anne Vazzoler, entourée des enfants du village « SOS village » de Gikongoro au Rwanda, pays dans lequel elle s'est rendue quatre fois depuis l'an 2000.

L'association a besoin de votre soutien : si vous avez un peu de temps, des livres, un local ou plus, vous pouvez les joindre au 01 39 13 23 87.



Re



WEEK-END À HOUILLES

DEVENIR ARTISTE DU TEMPS LIBRE

Plaisir de la rencontre et de se raconter, votre temps libre est une œuvre d'art.



Première rencontre avec les Ovillois.

Jean-Marie Carrel, « l'artiste numérique », a posé ses valises à Houilles le temps d'un premier week-end les 16 et 17 avril. Premières rencontres dans les rues et surtout premiers témoignages d'Ovillois réunis sur le thème du temps libre à Houilles. Il a commencé sa récolte d'anecdotes pour l'exposition et le film qui clôtureront ce « work in progress » du 11 au 14 juin à la maison Jules-Verne. Tout le monde peut participer, car, même si on ne croise pas l'artiste à l'improviste ou devant sa porte, on peut le contacter sur son portable (06 19 79 21 86) ou sur sa boîte de messagerie électronique (jmxxx@noos.fr) pour prendre rendez-vous. À l'occasion de son prochain passage, Jean-Marie Carrel recueillera vos meilleurs souvenirs de week-ends le samedi 21 mai sur le marché (9h à 12h) et à la bibliothèque (3^e étage, de 16h à 19h). Puis,

pendant trois dimanches de suite (22 et 29 mai, 5 juin), vous pourrez l'inviter à déjeuner pour partager un moment d'intimité. Le samedi 28 mai (15h à 19h à la bibliothèque), vous serez le roi ou la reine du temps libre en imaginant ce que vous pourriez en faire si vous pouviez tout faire ! Vous pouvez aussi envoyer vos créations de carte postale sur l'art du temps libre à Houilles avant le 3 juin au service culturel. Les plus créatives seront sélectionnées par Jean-Marie Carrel qui les utilisera dans la scénographie de l'exposition. Le temps libre comme une œuvre d'art, c'est à vous qu'il appartient de l'inventer avec notre artiste en résidence. ■

J.-M.M.

Renseignements
au service culturel :
01 30 86 33 82.

Jeudi 5

Tournoi de football pour les benjamins, au stade Maurice-Baquet, organisé par le HAC.
Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque
> jusqu'au lundi 9 mai

Dimanche 8

Tournoi de football pour les poussins, au stade Maurice-Baquet, organisé par le HAC.
Anniversaire de la Victoire de 1945
Rassemblement devant la mairie.
> à 11 h 30

Mercredi 11

Conte des tout-petits
voir ci-dessous
Conférence audiovisuelle
voir ci-dessous

Vendredi 13

Tournoi de billard
voir p.9

Samedi 14

Compétitions et démonstrations de billard
voir p.9
Tournoi de football pour les seniors, au stade Maurice-Baquet, organisé par les SOH.
> jusqu'au dimanche 15 mai
Carnaval à l'école Detraves

Mercredi 18

Heure du conte
voir ci-dessous

Vendredi 20

Course contre la faim
voir p.2

Samedi 21

Des histoires pour mon bébé
voir ci-dessous
Concert de musiques traditionnelles
voir p.2
« Week-end à Houilles »
> jusqu'au dimanche 22
voir ci-contre
Championnat de judo cadets, juniors et seniors par équipes, au gymnase Jean-Guimier, organisé par le Gant d'or de Houilles.
> jusqu'au dimanche 22 mai

Mercredi 25

Conte des tout-petits
voir ci-dessous
La semaine de la « Fête des Mères »,
organisée par l'association des commerçants du marché ovillois.

Samedi 28

Kermesse des écoles Guesde, Frapié et portes ouvertes à l'école Schœlcher.
Tournoi de basket au gymnase Jean-Bouin, organisé par les SOH.
> de 13 h 30 à 20 h 30
« Un après-midi avec les Arts de la rue »
voir p.2
« Week-end à Houilles »
> jusqu'au dimanche 29 mai
voir ci-contre
La semaine de la « Fête des Mères »

Dimanche 29

Tournoi folklore de rugby pour les vétérans, au gymnase Robert-Barran, organisé par le ROCHC.
> de 10 h à 18 h
Référendum européen

Mardi 31

Kermesse de l'école Casanova

21 JUIN

FAITES DE LA MUSIQUE

La fête de la musique est l'occasion pour tous les musiciens amateurs de jouer sur scène. Le service culturel attend vos projets pour vous inclure dans la programmation de cet événement incontournable, qui se déroulera le 21 juin, premier jour de l'été. ■

Renseignements : 0130863382

CONFÉRENCE

ZANZIBAR EST DÉJÀ TOUT UN VOYAGE

Le nom lui-même est chargé d'un exotisme puissant, d'un dépaysement authentique. Zanzibar, l'île de l'océan Indien au large de la Tanzanie, révèle ses « parfums d'épices, parfums d'histoire » dans un très beau documentaire de Marie-Dominique Massol pour la série Cap Monde. Entre Afrique et Arabie, cette île soumise tour à tour aux colonisateurs portugais puis anglais fut aussi un sultanat

prestigieux de l'Empire omano-africain. Esclaves, ivoire, épices ont fait sa richesse. C'est ici que survit la civilisation swahili et perdue un islam original dans les décors somptueux d'un archipel corallien. ■

J.-M.M.

Mercredi 11 mai,
à 15h30, au Triplex.
Tarif unique : 6€.

THÉÂTRE AMATEUR

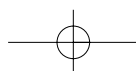
« LES DIALOGUES DES CARMÉLITES »

D'un fait historique dramatique qui se déroula en 1794 (des carmélites de Compiègne furent guillotines !), Georges Bernanos tira une pièce de théâtre en 1958, peu avant sa mort. Passionné par cette pièce, Michel Malaisé, un Ovillois postier et acteur amateur à ses heures, décide de relever le défi de la mise en scène.

Après des mois de répétitions avec les dix comédiens, la pièce est enfin prête. Il reste encore cependant à Michel Malaisé un rêve à réaliser : écrire lui-même pour le théâtre. ■

C.M.

Dimanche 22 mai, à 17h,
à la chapelle Maria-Goretti,
87 bis, rue Paul-Doumer.



Faits et gestes

L'ENVOLEE DES CHOCOLATS



« 2650 poules en chocolat » ont été présentées à la vente dans la salle Victor-Schœlcher le vendredi 18 mars dernier au profit de 2650 enfants hospitalisés en Île-de-France. Cette manifestation était organisée par l'association Gateau club de l'Ouest parisien et les artisans boulangers de l'association.

CARNAVAL DES ENFANTS



Princesses, chevaliers, fées, pierrots, enfants masqués, lutins et autres étaient tous au carnaval de Venise à Houilles! Les enfants, rois de la fête, ont lancé des milliers de confettis pour leur plus grand bonheur. Les animateurs des centres de loisirs aidés des agents retraités ont largement contribué à la réussite de cette animation organisée par le Comité des fêtes.

COLLECTE



Pendant un mois, une campagne d'affichage a été installée en ville pour promouvoir la collecte sélective. L'objectif est de rappeler des consignes de tri et donc de préserver notre environnement.

EN SELLE POUR LE RALLYE

Dès l'aube, les 150 coureurs cyclistes (de 15 à 82 ans) du rallye « La Renaissance-L'Ovilloise » étaient prêts à parcourir les 50, 60, 70 et 80 km.



AMBIANCE SWING



Plus de 850 spectateurs sont venus écouter et danser sur le swing de Paris Combo. Ils ont également réservé un bel accueil à L'arcane sans nom, qui assurait la première partie. Un vrai coup de cœur pour ce jeune groupe!



UN CENTENAIRE

Alexandre Joly a offert à Ernest Lavergne la médaille de la Ville. Pour la première fois, le Maire fêtait le centenaire d'un homme. Félicitations.



Sur www.ville-houilles.fr découvrez toutes les photos de l'actualité ovilloise et des extraits sonores.

CARNET



Émilien Duquesne-Fresson et ses parents.

Naissances

Janvier 2005
Mathias Da Silva,
Février 2005
Eléonore Gibrat,
Mars 2005
Hans Aristide,
Cléante Bacquet,
Baptiste Bailla,
Romane Barraud,
Mohamed Berissoul,
Éléa Carpier,
Axell-Dyla Cazenave,
Emmie Colin,
Nessrine Dehar,
Antoine Delage-Pinsolle,
Émilien Duquesne-Fresson,
Kaïs Geneste-Abelmale,
Andréa Gillois,
Lara Gonçalves Carvalho,
Mathis Guillard,
Clément Housset,
Ninon Landry,

Ophélie Meunier,
Maeva Nicolle-Olivares,
Lisa Pereira,
Arthur Rambour,
Baptiste Rose,
Faty Soh,
Nicolas Vesic-Duthoit,
Clémence Vial,
Guirec Vétier,
Théo da Ponte,
Rose le Sellier de Chezelle.

Mariages

Mars 2005
Jamel Bekhtaoui
et Moufida Bekhtaoui,
Baris Dogan et Songül Cevik,
Hassan Madar
et Ouiza Bouaziz,
Walter Studer
et Françoise Godin,
Antenaina Tsiazonaly,
Findrama et Diamondra,
Ramandimbirinina
Ahmed Youssef Saïd
et Nadjwa Saïd Salim Hamissi.

Décès

Mars 2005
Jacques Monnaye,
Roger Brochet,
André Lemarchand,
Jean-Pierre Jacot,
Maria Andrade Silva
(épouse Morais Cravei),
Louis Fabre,
Gisèle Potier (veuve Navarro),
Guy Levilly,
Joan Cappello,
Suzanne Gross
(veuve Tanguy),
Jeanne Jacob (épouse Postel).

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Stéphanie Martin-Szelerski / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Anthony Voisin, Michael Barriera, Lionel Pagès, Christophe Soresto, Céline Bourdon / Illustrations : Albert / Correcteur : Olivier Chauche / Ont collaboré à ce numéro : Céline Moreira, Christophe Soresto, Jean-Michel Masqué, Marie-Christine Hamand, Dinora Babo, Chrsitine Gentil, Nathalie Winther / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : Actis / Distribution : IDFC / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta - BP 120 - 78805 Houilles Cedex / Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr